



CONSEIL COMMUNAL D'ORON



Conseil
communal

Commune d'Oron
Le Bourg 9
1610 Oron-la-Ville

Rapport de la commission des finances

**Concernant le préavis municipal no 1/2018
Crédit d'investissement de CHF 150'000.00 pour le remplacement de la
balayeuse du service de la voirie**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie les 12 et 26 février 2018 à Palézieux-Village. M. Philippe Modoux, Syndic a volontiers répondu à toutes nos questions lors de notre séance du 26 février 2018. Nous l'en remercions.

La Municipalité soumet au Conseil communal une demande de crédit de CHF 150'000.00 pour le remplacement de la balayeuse du service de la voirie

Le financement se fera, dans les limites des possibilités, par la caisse communale.

Nous relevons les points suivants :

- Le montant indiqué dans le préavis tient compte d'une valeur de reprise de l'ancienne balayeuse.
- Un amortissement de minimum CHF 15'000.00/an est envisagé.

Au vu de ce qui précède, la commission vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis No 01/2018 comme présenté par la Municipalité.

Oron, le 26 février 2018

Michel Boyv

Maurice Mivelaz

Abel Demiéville

Cédric Ottet

Christian Budry